



HAL
open science

”Au fond, je pense que ce qui pourrait ressortir de tout cela, c’est l’universalité de la douleur; la vérité, toujours relative, d’une souffrance partagée” - Les relations entre la France et l’Algérie - Entretien avec Rostane Mehdi, Directeur de Sciences Po Aix

Louna Hassaïni-Moussaoui

► **To cite this version:**

Louna Hassaïni-Moussaoui. ”Au fond, je pense que ce qui pourrait ressortir de tout cela, c’est l’universalité de la douleur; la vérité, toujours relative, d’une souffrance partagée” - Les relations entre la France et l’Algérie - Entretien avec Rostane Mehdi, Directeur de Sciences Po Aix. 2023, 10.58079/ujnh . hal-04478011

HAL Id: hal-04478011

<https://hal.science/hal-04478011v1>

Submitted on 28 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Public Domain Mark 4.0 International License

“Au fond, je pense que ce qui pourrait ressortir de tout cela, c’est l’universalité de la douleur; la vérité, toujours relative, d’une souffrance partagée” – Les relations entre la France et l’Algérie – Entretien avec Rostane Mehdi, Directeur de Sciences Po Aix

PAR LOUNA HASSAINI MOUSSAOUI · PUBLIÉ 21/04/2023 · MIS À JOUR 26/02/2024

Rostane Mehdi est Professeur de droit public et Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence depuis 2015. Sa carrière d'universitaire et d'expert en droit communautaire est notamment marquée par sa nomination par le Président de la République en qualité de membre du groupe de travail « droit et justice » auprès de la Mission Union pour la Méditerranée (2007) ou encore par la création d'une Ecole doctorale de juristes méditerranéens (EDJM, 2009). Il a plus récemment participé au voyage présidentiel d'Emmanuel Macron en Algérie qui s'est tenu entre les 25 et 27 août 2022 et organisé, conjointement avec Thierry Fabre, Directeur du programme Méditerranée de l'IMÉRA, la 5^{ème} édition du Forum Franco-Allemand de la Méditerranée de novembre 2022. Signataire, parmi de multiples personnalités, de la tribune du journal Le Monde en faveur de la création d'un Institut de la France et de l'Algérie, le blog Un œil sur la cité revient sur l'engagement et le rapport particulier du Directeur de Sciences Po Aix à la Méditerranée.



Rostane Mehdi, Directeur de Sciences Po Aix

Pourquoi avoir accepté de participer à ce déplacement ?

Rostane Mehdi : Spontanément, je serais tenté de vous dire que si le Président de la République vous propose de l'accompagner à un voyage officiel, il est difficile de refuser. Et puis cela tombait bien car ce voyage m'intéressait. D'abord pour des considérations intimes, personnelles : je suis franco-algérien, né d'un couple mixte et j'ai grandi en Algérie. Ces origines m'ont toujours porté à croire, dans ma vie personnelle comme professionnelle, que j'avais vocation, comme d'autres, à être un pont entre ces deux sociétés qu'entremêle une histoire croisée. Par ailleurs, mon engagement sur les questions liées au dialogue entre les deux rives de la Méditerranée a été constant. Chaque fois que j'ai pu en avoir l'occasion, j'ai participé à des réflexions

permettant, de mon point de vue, d'améliorer les relations entre la France et l'Algérie spécifiquement mais plus généralement à l'échelle méditerranéenne.

Pouvez-vous revenir sur ces deux jours, leur déroulement mais également le rôle que vous avez pu jouer au sein de la délégation présidentielle ?

Rostane Mehdi : Une délégation présidentielle, c'est un monde en soi. Celle-ci était particulièrement pléthorique : il y avait quatre-vingt-dix-huit personnes et si l'on ajoute les personnels de la présidence de la République, les services de sécurité..., nous n'étions pas loin j'imagine de deux cents ou deux cent cinquante personnes. Sans doute était-ce une façon de témoigner à l'Algérie de l'importance que représentait ce voyage ?

La délégation était composée de plusieurs groupes : des institutionnels (Ministres, Directeurs de cabinet, Chef d'Etat-major des armées...), des personnalités du monde socio-économiques (grands patrons, start-uppeurs) avec beaucoup de binationaux qui représentaient d'ailleurs plus de la moitié des personnes présentes. Faisaient également partie du voyage des élus de toutes sensibilités politiques, des acteurs du monde culturel et, enfin, le groupe des universitaires et scientifiques, assez hétérogène et limité. Je peux citer la présence d'Antoine Petit – Président-Directeur-Général du CNRS, du Directeur adjoint de l'Institut Pasteur et de plusieurs universitaires comme le Professeur El Mouhoub Mouhoud – algérien et Président de l'Université Paris-Dauphine ; le Professeur d'histoire à Sciences Po Paris Jean-Pierre Filiu, ou encore Gilles Kepel, spécialiste de l'Islam politique.

A la différence de la plupart des autres groupes, nous n'avons pu rencontrer nos homologues algériens, faute de rendez-vous. L'explication donnée a été que le ministère de l'enseignement algérien n'a pas été en mesure d'organiser les choses en dépit des demandes qui lui ont été adressées. Nous avons tout de même été conviés aux rendez-vous institutionnels.

Concernant la volonté du président français de mettre en avant le rôle des binationaux notamment dans la coopération entre les deux pays qui ont eu des relations très froides jusqu'à très peu, comment celle-ci s'est-elle concrétisée ?

Rostane Mehdi : J'ai toujours considéré que les binationaux pouvaient jouer un rôle de pont entre les deux pays. Il y a probablement entre trois et trois millions et demi de binationaux et de personnes qui ont un lien avec l'un et l'autre de ces pays. Ce lien est sans doute différent d'une personne à une autre. Le mien, celui d'une personne qui a passé les premières années de sa vie en Algérie et qui a encore une partie de sa famille là-bas, n'est sans doute pas identique à celui d'une personne née en France, issue de la deuxième ou de la troisième génération.

Quels qu'ils soient, ces liens sont une chance pour la France, comme pour l'Algérie, et l'intérêt qu'ils soient exploités me paraît évident. Jusqu'à présent, cela n'a pas toujours été possible. En Algérie, ce sujet est traité par préterition – on n'en parle pas – voire avec une forme de suspicion juridique. Un franco-algérien n'y a pas, par exemple, la possibilité d'accéder à certaines responsabilités administratives ou politiques ni celle de se présenter à la présidence de la République ou à des fonctions ministérielles, ce qui n'est pas vrai en sens inverse.

Du côté algérien, ces questions relèvent donc du non-dit et on a le sentiment que le Président Macron s'est engouffré dans cette brèche. De mon point de vue, il a réussi l'exploit d'évoquer le rôle que pourrait être celui des binationaux mais aussi de faire en sorte que ce sujet soit très clairement mentionné dans la déclaration d'Alger signée par les deux chefs d'Etat.

Pour conclure, je ne suis pas sûr que le potentiel des binationaux puisse être utilisé à sa juste mesure tant cette communauté transfrontalière reste au cœur de toutes les tensions.

Que retirez-vous de cette expérience ? Notamment avec le recul que les six mois passés depuis ce déplacement peuvent vous apporter ?

Rostane Mehdi : Au niveau personnel, c'est une expérience inoubliable et j'ai pris beaucoup de notes sur ce voyage au cours duquel j'ai pu voir l'Etat en action comme je ne l'avais jamais vu.

Cela reste aussi un souvenir extraordinaire par l'émotion qu'il a provoqué. A titre anecdotique, mon grand-père paternel était chef cuisinier au palais du gouverneur, mon père a grandi dans une dépendance de ce qui est aujourd'hui le palais du peuple à Alger mais qui, à l'époque colonial, était le palais d'été du gouverneur. Quand je me suis retrouvé en cet endroit pour le dîner qui était offert par le Président de la République algérienne, j'ai été très ému.

Si je laisse de côté les affects et que je raisonne d'un point de vue plus strictement intellectuel, je considère que six mois après ce voyage, la situation n'a jamais été aussi préoccupante entre les deux pays : Rappel d'ambassadeur, blocage des relations, gestion malthusienne des visas d'un côté, refus de délivrance des laissez-passer consulaires de l'autre... Est-ce que ce voyage n'a été qu'un déjeuner de soleil ou une illusion ? J'espère que ce n'est pas le cas mais quand on voit le durcissement des tensions, le regard que je porte sur ce déplacement est nuancé.

J'ai le sentiment que c'est une constante des relations franco-algériennes, comme si elles évoluaient en sinusoïdes.

Rostane Mehdi : Exactement ! Cela tient probablement au fait que nous vivons une époque marquée par la contraction du temps politique, sauf que là, les courbes ont tendance à descendre à un rythme effréné. Depuis 2021, l'ambassadeur d'Algérie a été rappelé deux fois, ce qui n'était jamais arrivé dans les cinquante années qui ont précédé.

A l'occasion du forum franco-allemand de la Méditerranée (FFAM), organisé par Sciences Po Aix et l'IMéRA, des acteurs de la société civile ont été conviés lors d'une table ronde que vous avez animée sur les visions et attentes de la jeunesse. On y comptait les représentants du groupe « Regards de la jeune génération sur les mémoires franco-algériennes » de la Commission Stora. Etes-vous impliqué, que ce soit en tant que chercheur ou non, dans ce processus de réconciliation ?

Rostane Mehdi : Je ne fais pas partie de ce groupe qui était en revanche représenté dans la délégation accompagnant le Président de la République. C'est en cette occasion que le contact a été établi et qu'il m'a semblé intéressant de les inviter à participer au FFAM selon l'idée d'un travail de mise en parallèle de réconciliation par le bas entre l'Allemagne et la Pologne, d'une part, et ce qu'ils tentent de faire entre la France et l'Algérie, d'autre part.

Je dois avouer que ces jeunes gens m'ont beaucoup impressionné par leur hauteur de vue et l'idée qu'il faut regarder devant. Il ne s'agit pas d'oublier ce qu'il y a derrière mais d'avancer, sans se sentir ni coupable ni victime transgénérationnelle. C'est ce qu'ils disent de manière intéressante et intelligente.

Ils m'ont également un peu réconcilié avec les démarches mémorielles. Je n'accorde pas une grande confiance à la mémoire car elle est imprécise et se brouille à mesure que le

temps passe. Je suis autrement plus attaché au travail historique qui permet de mettre à distance un objet et des émotions. Cela ne signifie pas que l'histoire ne suscite pas des émotions ni que les historiens soient unanimes à décrire le même évènement, mais la scientificité du propos permet d'objectiver les choses même si l'objectivité est ici toujours relative puisqu'il s'agit d'une science humaine et sociale. Au final, chaque évènement peut donner lieu à des analyses divergentes mais dont on peut se dire qu'elles ont leur part d'objectivité et contribuent à éclairer une période historique.

La mémoire, quant à elle, s'inscrit dans le registre des émotions et, en cela, je me méfie d'elle. Si je ne raisonne que concernant celle de ma propre famille, dois-je instaurer une hiérarchie ? Dois-je être attentif à la mémoire de mon père qui était un jeune étudiant nationaliste et militant de l'indépendance ? A celle de mon grand-père, fonctionnaire qui a travaillé une grande partie de sa vie pour la République ? A la mémoire de ma mère, jeune bretonne qui rejoint mon père en Algérie en 1963 et qui y passe le reste de sa vie ? Que dire de la mémoire de mon beau-père qui était sous-lieutenant en Algérie ? Aucune de ces mémoires ne se recoupe et je suis de ceux qui estiment que la vie est polychromatique. Il faut permettre à ces mémoires de s'ajuster les unes aux autres, de se respecter et de trouver leur place dans un récit historique.

La radicalisation mémorielle m'horripile et comme le dit très bien Benjamin Stora, plus on s'éloigne d'un évènement, plus les mémoires sont incandescentes et portées par des gens qui, sans avoir vécu l'évènement, fantasment la plupart du temps la manière dont les choses se sont déroulées. Je serais bien le dernier à penser que la période coloniale et la colonisation étaient un bienfait pour l'humanité. Simplement, je l'ai toujours dit – je l'ai écrit – pour moi, la colonisation contenait en elle-même les germes de sa disparition et de sa propre défaite. C'était un système injuste de spoliation, de négation, d'oppression et de domination. Mais une fois qu'on a dit cela, il faut tenir compte des faits. Qu'on le veuille ou non, il y a, si l'on se place à une échelle individuelle, aussi une mémoire heureuse de cette époque. Les gens ont continué de se marier, d'avoir des enfants, des amis, à bâtir des projets et les contacts entre les différentes communautés ont perduré. Yasmina Khadra le dit très bien dans *Ce que le jour doit à la nuit*(1).

Par ailleurs, la légitimité d'une cause, de mon point de vue, ne doit pas conduire à ignorer et minorer les douleurs que la réalisation de cette cause a engendré. Dans l'affaire qui nous intéresse – l'indépendance de l'Algérie – ce processus, d'une violence inouïe, a provoqué des douleurs qui ne sont pas moins légitimes les unes que les autres. La douleur des européens, des juifs d'Algérie, des harkis, des algériens « musulmans » – pour reprendre la formule de l'époque – est incontestable et la difficulté vient du fait que la douleur des uns ait été provoquée par les autres. Je pense qu'on a maintenant un recul suffisant pour que chacun puisse s'écouter. Et quand on est soi-même dépositaire d'une multitude de mémoires contradictoires comme c'est mon cas, il faut composer avec cela et se dire que rien n'est simple ni binaire quand on parle de trajectoires individuelles.

A mon sens, la réconciliation des mémoires franco-algériennes doit se faire au niveau du politique mais aussi par la société civile puisque l'une des problématiques en France, comme vous le soulignez, touche à la pluralité des mémoires qui existent et qui peuvent entrer en conflictualité les unes envers les autres. J'aimerais avoir votre avis sur la façon dont on peut travailler à partir de ce constat pour impliquer la société civile dans ce processus de réconciliation.

Rostane Mehdi : Pour commencer, en arrivant à dire les mémoires et ce, sans visée concurrentielle. Le pire serait d'établir une compétition, sachant que ce ne sont pas les gens ayant directement souffert qui prétendent aujourd'hui être des victimes ou qui désignent autrui comme coupable. Il faut donc sortir de cela en racontant, notamment, les récits des familles pour comprendre comment les personnes qui ont vécu les événements, leurs enfants, leurs petits-enfants et maintenant leurs arrière-petits-enfants composent avec cette mémoire et la façon dont celle-ci s'est transmise.

Au fond, je pense que ce qui pourrait ressortir de tout cela, c'est l'universalité de la douleur ; la vérité, toujours relative, d'une souffrance partagée. On peut se mettre à la place du jeune homme qui est arrêté par l'armée française à quatorze ans pour être torturé ; à la place de la mère de famille pied-noir, issue d'un milieu populaire, qui perd tout en arrivant en France, dans un pays où personne ne l'attend ; et penser à ces familles harkis, éternels perdants comme le dirait Alice Zeniter (2), qui ont été ballotées par l'histoire...

Qu'en est-il du travail de réconciliation des mémoires en Algérie ? L'équivalent d'un rapport Stora devait être réalisé mais cela n'a finalement pas été fait.

Rostane Mehdi : Je dois d'abord souligner que le rapport Stora a été très mal reçu en Algérie. Il a donné lieu à des prises de position hors de proportion de la part de gens qui laissent penser qu'ils ne l'ont tout simplement pas lu. Certains ont dénoncé un document souffrant de toutes les limites et de toutes les infamies ; de telles critiques ayant été dictées, à mon sens, par l'agenda politique local.

Ce rapport ne s'adresse pas aux algériens mais aux français sachant que là non plus, on ne part pas de rien. Dès 1958, les éditions de Minuit éditent le livre d'Henri Alleg, La Question (3) et en 1960, les « 121 » signent une pétition pour que l'on mette fin au combat en Algérie (4). Dès 1955, F. Mauriac « haïssant cruellement la cruauté » dénonçait sans faiblesse la torture de même que quelques années plus tard, André Frossard, éditorialiste à l'Aurore, écrivait un texte où il dira « non, non et non » à la condamnation à mort de Djamilia Bouhired. Que dire encore, de la manière dont Pierre Vidal-Naquet éveilla les consciences au cœur même de la tourmente. L'idée que les choses commenceraient avec le rapport Stora ne tient donc pas, tout comme l'idée que la torture commencerait parce que le général Aussarresse en a parlé. En fait, cette historiographie commence à se construire presque en même temps que l'évènement lui-même, sous des formes très diverses, y compris sous des formes très accessibles. Pour qui veut découvrir la guerre d'Algérie, je conseille toujours la lecture des

livres d'Yves Courrière (5), qui était journaliste correspondant pendant la guerre et a fait une série de cinq livres sur le conflit.

Du côté algérien, un grand nombre d'historiens a travaillé mais dans des conditions souvent compliquées. D'ailleurs, beaucoup d'entre eux sont venus en France à la fois pour avoir accès aux archives, mais aussi parce qu'il était plus facile de travailler de ce côté de la Méditerranée. Une commission d'historiens a également été constituée mais je ne suis pas convaincu que l'écriture de l'histoire puisse avoir lieu dans le cadre d'une commission qui agit sur mandat. Le travail d'historien s'inscrit dans la durée et nécessite une grande liberté de manœuvre. De plus, comme je l'ai dit précédemment, qu'allons-nous découvrir de nouveau d'un point de vue strictement historiographique ? Est-ce que du côté algérien, le travail mémoriel se fait de la même manière qu'en France ? Non. Est-ce qu'il n'y a rien ? Je ne pense pas qu'on puisse le dire.

Ce travail de mémoire réalisé en Algérie apparaît, à bien des égards, orthogonal avec celui qui est fait en France. Il existe une forme de martyrologie qui ne paraît pas soucieuse de tisser un récit d'apaisement.

Vous vous êtes positionné en faveur de la création d'un office franco-algérien de la jeunesse. Savez-vous s'il existe des initiatives en cours sur le sujet ?

Rostane Mehdi : Personnellement, j'y crois. J'apporte et apporterai mon soutien à toutes les initiatives qui pourraient pousser en ce sens car je pense que la réconciliation ne fonctionnera que si elle est d'abord l'objet d'une appropriation par la base. Du reste, quand on se promène en Algérie on voit bien que la population n'a pas de problème avec la France. Cela dit, la mise en place d'un tel office bute sur les difficultés que nous avons évoquées précédemment.

Toujours en lien avec la réconciliation des mémoires franco-algériennes, vous avez soutenu en janvier dernier une tribune publiée par le journal Le Monde en faveur de la création d'un institut de la France et de l'Algérie. Comment faire un lieu politique, sociétal, muséal qui ne soit pas un musée ?

Rostane Mehdi : Je pense qu'on a besoin d'un lieu qui soit à la fois un lieu d'histoire et de mémoire. De ce point de vue, le site – Mémorial du Camp des Milles(6) – pourrait servir d'exemple puisqu'il inscrit dans une analyse historique rigoureuse les cheminements mémoriels.

Entretien et article réalisés par Louna Hassaini Moussaoui

(1) KHADRA Yasmina, Ce que le jour doit à la nuit, Editions Julliard, 2008, 437p.

(2) ZENITER Alice, L'art de perdre, Flammarion, 2017, 512 p.

(3) ALLEGUE Henri, La Question, Les Editions de Minuit, 1958, 111p.

(4) « Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie », Vérité-Liberté, 06/09/1960.

(5) COURRIERE Yves, La guerre d'Algérie ; Tome 1 : Les fils de la Toussaint ; Tome 2 : Le temps des léopards ; Tome 3 : L'heure des colonels ; Tome 4 : Les feux du désespoir ; Tome 5 : La guerre d'Algérie en images, Rombaldi, 1976-1975.

(6) Voir <http://www.campdesmilles.org/>



Citer ce billet

Louna Hassaini Moussaoui (2023, 21 avril). "Au fond, je pense que ce qui pourrait ressortir de tout cela, c'est l'universalité de la douleur; la vérité, toujours relative, d'une souffrance partagée" – Les relations entre la France et l'Algérie – Entretien avec Rostane Mehdi, Directeur de Sciences Po Aix. *Un Œil sur la Cité*. Consulté le 27 février 2024, à l'adresse <https://doi.org/10.58079/ujnh>



Rechercher dans OpenEdition Search

Vous allez être redirigé vers OpenEdition Search

Dans tout OpenEdition

Dans Un œil sur la cité